



**CR Organisation des  
Compétitions  
« Futsal »**



PROCÈS-VERBAL N° 02

**Réunion du :** Mercredi 6 septembre 2017

**Pilote de Pôle :** Gabriel GÔ

**Présidence :** Alain CHARRANCE

**Présents :** Wahib ALIMI – Maxime EVEILLE – Willy FRESHARD – Sylvain DENIS

**Préambule :**

M. ALIMI Wahib, membre du club Nantes Doulon FC (553688), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. EVEILLE Maxime, membre du club Montaigu FC (507116), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

**1. Division Honneur Futsal – Groupe « A » – Saison 2017/2018**

**➔ Courriel Saint-Nazaire AF – Forfait Général en Championnat de Division Honneur Futsal – Groupe « A » – Saison 2017/2018**

La commission prend connaissance du forfait général en date du 28 août 2017, soit après la date de clôture des engagements (fixée au 20 juillet 2017) du club de Saint-Nazaire AF.

Conformément à l'article 130 des Règlements Généraux de la L.F.P.L., la commission précise que le club ne pourra pas s'engager en Championnat Départemental Seniors pour la saison 2017/2018.

Le groupe de Championnat de Division Honneur Futsal – Groupe « A » sera composé de 10 équipes avec 2 exempts à chaque journée.

Les dates des rencontres restent inchangées par rapport au calendrier initial.

Dossier transmis pour suite à donner au District de Loire-Atlantique.

Le Président  
**Alain CHARRANCE**

Le Secrétaire de séance  
**Sylvain DENIS**